Elections municipales 2020

Comment développer les mobilités actives à Longuenesse ?

Les 10 propositions de l'ADAV

DROIT AU VÉLO - ADAV

Créée en 1982, l'association Droit au vélo (ADAV) a pour but de promouvoir et faciliter les mobilités actives (la marche et le vélo), d'améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons et de les représenter dans la région Hauts-de-France.
Elle mène avec ses adhérents des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions d'aménagement de la voirie. Experte d'usage, Droit au vélo est reconnue comme force de proposition en matière de déplacement à vélo et à pied par de nombreuses collectivités territoriales et organismes publics des Hauts-de-France.
Elle compte plus de 2 500 adhérents. L'antenne de l'ADAV à Saint-Omer a été créée en 2014.

Espace public saturé par la voiture, air de plus en plus difficilement respirable, cadre de vie dégradé, sédentarité, difficultés financières, densification des villes… les citoyens sollicitent la possibilité de se déplacer autrement qu'en voiture individuelle. La marche et le vélo, seuls ou en intermodalité avec les transports en commun, sont très fortement plébiscités.
Pouvoir de police, compétence voirie, gestion des écoles et du cadre de vie, espace public, santé, pollution… le maire et son équipe municipale peuvent répondre aux besoins d'évolution des modes de déplacement dans leur ville et impulser le changement dans l'agglomération.

Vous trouverez ici 10 propositions de l'ADAV.
Nous invitons chaque candidat.e à se positionner sur ses engagements.
L'ADAV vous propose de compléter ce questionnaire et de le retourner à l'association avant le 24 février par mail : saintomer@droitauvelo.org.
L'association publiera (site internet, réseaux sociaux) les réponses et organisera une conférence de presse la semaine du 3 mars pour les rendre publiques.

Nom de la liste : Pour la poursuite du développement de notre ville pour vous et avec vous. (ville de Longuenesse)
Tête de liste : ….Christian COUPEZ……

1. Nous faciliterons les déplacements des cyclistes et des piétons et rendrons leurs itinéraires sécurisés, agréables et sans obstacles :

1.1 En apaisant la circulation automobile :

- par la généralisation des zones 30 : le 30km/h en ville doit devenir la règle et les vitesses supérieures l'exception.
- par des plans de circulation qui empêchent le trafic de transit dans les quartiers et zones résidentielles.

x Oui

□ Non

Commentaire : *(Pourquoi ? A quelle échéance ? Comment ?…)*
Comme indiqué dans notre document de campagne (notre projet) nous mènerons avec les responsable de l'école de cyclotourisme de Longuenesse et lde l'association droit au vélo, une réflexion sur le développement des mobilités actives sur la commune de Longuenesse (piétons, cyclistes

1.2. En multipliant les aménagements cyclables sur les axes à forte circulation automobile en priorisant de véritables pistes cyclables. Quand ce n'est absolument pas possible, nous veillerons à la mise en place de bandes cyclables (agencement non séparé physiquement des voies de circulation générales). Enfin, les espaces partagés piétons-cyclistes ne seront développés qu'en dernier recours et sous condition que les trottoirs

saintomer@droitauvelo.org

x Oui

□ Non

Commentaire : *(Pourquoi ? A quelle échéance ? Comment ?...)*
Après observation et étude des situations actuelles, nous mettrons en place les dispositifs les plus adaptés.

1.3. En traitant les points durs repérés par les habitants et les associations cyclistes (traversées d'axes structurants, carrefours, giratoires…).

x Oui

□ Non

Commentaire : *(Pourquoi ? A quelle échéance ? Comment ?...)*
Comme également indiqué dans notre projet, nous allons donner aux habitants les moyens de s'exprimer sur leur quotidien dans leur quartier par la mise en place d'une plateforme et /ou la création de comités ou de référents quartiers.

déplacements à vélo : Double-sens cyclables, sas-vélos et « cédez-le passage cycliste au feu ».

x Oui

□ Non

Commentaire : *(Pourquoi ? A quelle échéance ? Comment ?...)*

2. Nous ferons respecter les aménagements cyclables :

2.1 En luttant contre les comportements dangereux de certains automobilistes comme le stationnement sur les pistes et bandes cyclables. Si la prévention et les campagnes de communication ne donnent pas assez de résultats, nous serons plus coercitifs.

x Oui

□ Non

Nous mènerons une campagne d'information et de sensibilisation au problème en utilisant tous les moyens de communication de la ville : panneaux lumineux, site internet, et le journal « vivre à Longuenesse).

2.2. En veillant à un entretien régulier des aménagements cyclables (aménagements nettoyés, salage et déneigement en priorité, trous rebouchés…).

x Oui

□ Non

Commentaire : *(Pourquoi ? A quelle échéance ? Comment ?...)*
Les services techniques disposent d'une balayeuse et de matériel adapté pour le déneigement. Au-delà du suivi des services techniques sur le maintien en état des voiries et trottoirs, nous demanderons aux habitants de nous faire remonter toute problématique dans ce domaine.

3. Nous généraliserons les arceaux vélo à proximité des établissements publics et des commerces (le risque de vol est un frein très important au développement du vélo).

X Oui

□ Non

Nous réaliserons un inventaire des besoins au sein de la commune. Nous pourrions engager une démarche de mutualisation auprès des autres communes de la CAPSO pour l'achat de ce type de matériel

4. Nous mettrons en place une signalisation spécifique pour faire connaitre les itinéraires alternatifs intéressants (aujourd'hui connus uniquement des habitants du secteur) en concertation avec les associations cyclistes (jalonnement).

□ Oui

Commentaire : *(Pourquoi ? A quelle échéance ? Comment ?...)*

x Oui

□ Non

Commentaire : *(Pourquoi ? A quelle échéance ? Comment ?...)*
Concertation avec ces associations

5. Nous veillerons à ce que chaque trottoir soit libéré de tout obstacle (voitures, poteaux, containers poubelles...) pour faciliter les déplacements à pied. Simple, conviviale, accessible à tous ou presque, bonne pour la santé psychique et physique, la marche est non seulement bénéfique à ceux qui la pratiquent mais l'est aussi pour l'environnement et pour le commerce de proximité.

X Oui

Campagne de sensibilisation avec nos différents moyens de

6. Nous encouragerons la pratique de la marche et du vélo par les écoliers de la commune :

6.1 En garantissant à chaque enfant la possibilité de se rendre de manière sécurisée dans son établissement scolaire, que ce soit à pied ou à vélo (aménagements en proximité des écoles, lutte contre le stationnement sauvage, restreindre ou supprimer la circulation devant l'école aux heures d'entrées et sorties, développement de vélobus et pédibus, stationnement vélos devant et dans les écoles.....).

□ Oui

□ Non

Commentaire : *(Pourquoi ? A quelle échéance ? Comment ?...)*

6.2 En organisant dans chaque école primaire des cours et sorties à vélo.

□ Oui

Commentaire : *(Pourquoi ? A quelle échéance ? Comment ?...)*

x Oui

□ Non

Commentaire : *(Pourquoi ? A quelle échéance ? Comment ?...)*
Actuellement adjoint au Sport et cyclotouriste, j'ai veillé à tout mettre en œuvre pour accueillir dans des locaux sur Longuenesse, l'association de cyclotourisme présidée par Alain Lambrecht. (Remise en état par les services techniques des locaux, mise à disposition d'équipements) Afin de sensibiliser les élèves des écoles primaires, nous avons transmis un courrier aux directrices et directeurs afin de leur proposer une action sure « savoir rouler en vélo » action portée par la commune et encadrée par les bénévoles certifiés de l'école de cyclotourisme.
Le service jeunesse de la ville de Longuenesse a mis à disposition des bicyclettes pour les élèves qui n'en possédaient pas. Les services techniques ont également tracé dans la cour de récréation de l'école G Sand des circuits qui servent également le mercredi et le week-end à l'école de cyclotourisme. Cette action s'est terminée par une sortie à l'extérieur. Une deuxième école sera concernée par le même projet l'année prochaine

7. A l'interne des services municipaux, nous inciterons les agents aux déplacements à pied ou à vélo : sensibilisation, incitations, développement d'une flotte de vélos de service…

x Oui

□ Non

Commentaire : *(Pourquoi ? A quelle échéance ? Comment ?…)*
Nous avons acheté un vélo mis à disposition pour les membres du personnel.

8. Nous mènerons des campagnes de communication fortes auprès des habitants sur la pollution causée par l'utilisation exclusive de l'automobile, sur les aménagements cyclables créés, sur les avantages des mobilités actives sur la santé, l'environnement et le cadre de vie.

x Oui

□ Non

Commentaire : *(Pourquoi ? A quelle échéance ? Comment ?…)*

9. Nous nommerons un.e élu.e « référent vélo » qui sera spécifiquement chargé.e des mobilités actives. Sa compétence l'amènera à sensibiliser les autres élu.e.s de sa commune et à faire remonter ces problématiques au niveau de l'agglomération et au sein des instances de mobilité.
Il.elle veillera à la mise en place et la tenue régulière d'un Comité vélo rassemblant élu.e.s, services municipaux, associations d'usagers (l'ADAV et des associations cyclo) et experts techniques. Le Comité vélo sera chargé de suivre la mise en place de ces engagements et de faire des propositions.

x Oui

□ Non

Commentaire : *(Pourquoi ? A quelle échéance ? Comment ?…)*
Nous nommerons un conseillé délégué à la mobilité, circulation et accessibilité

10. Nous demanderons à la CAPSO de coordonner la mise en place à l'échelle de l'agglomération d'un Plan vélo : aménagements (définir des axes à compétence agglomération, faire des préconisations aux communes, rechercher des financements…), services (développement de l'offre Mouvélo, mise en place de parking vélos lors des évènements de l'agglomération…), communication (messages positifs sur le vélo, sensibilisation…).
Ces engagements seront suivis par un Comité Vélo de la CAPSO (composé d'élu.e.s, d'experts d'usage et experts techniques).

x Oui

□ Non

Commentaire : *(Pourquoi ? A quelle échéance ? Comment ?…)*